

---

**COMMUNE DE DREUIL LES AMIENS**  
**Tél : 03.22.54.83.53 - Fax : 03.22.54.11.98**  
Site Internet : [www.ville-dreuil-les-amiens.fr](http://www.ville-dreuil-les-amiens.fr)

Dreuil-lès-Amiens, le 11 avril 2019

---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Avril 2019, EN SEANCE PLENIERE PUBLIQUE.

**Sous la présidence de Mme Maria TREFCON, Maire de Dreuil-lès-Amiens**

Membres du Conseil Municipal présents :

M. Philippe PETIT  
Mme Marie-Christine MISSIAEN  
M. Michel GRATENOIS  
Mme Céline COLLET  
M. Jean-Marie DUMEIGE  
Mme Dominique FIRMIN

M. Jean -Marie THIBAUT  
Mme Yvette CARTON  
M. Hubert CAGNARD  
Mme Nicole DUMONT  
M. Bernard ROBIDA  
Mme Stéphanie POSTEL

Sont excusés :

M. Francis WAQUET  
M. Michel THIEFAINE

Secrétariat :

Mme Michelle VARLET

Auditeurs :

M. David LOIR  
Mme Karine DE WITTE  
M. Quentin LOIR  
M. Claude LERAILLE  
M. et Mme Maurice RAMBURE  
M. et Mme Olivier MARTIN  
M. Jean-Louis PLUQUET  
M. Louis-Bernard GUERRA

Mme Josette CUVILLIER  
Mme Nadine SOUBIE  
M. Daniel MACRET  
Mme Elisabeth DECOCK  
M. Michel MARCHAND  
Mme Anne POTTIER-CALVARIN  
M. Bruno DESANDERE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance plénière publique le jeudi 4 avril 2019 dans la salle d'honneur. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance de travail à 20h00 et rappelle l'ordre du jour.

La convocation a été faite et envoyée aux membres du Conseil le 28 mars 2019, par mail et au Courrier Picard et a fait l'objet d'une insertion dans les éditions des 3 et 4 avril 2019.

# ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

## 0. DÉLÉGATION DE VOTE

M. Francis WAQUET donne procuration à M. Michel GRATENOIS  
M. Michel THIEFAINE donne procuration à Mme Stéphanie POSTEL

## 1. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Marie-Christine MISSIAEN est désignée.

## 2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 FEVRIER 2019

N'y prennent pas part Mesdames COLLET et POSTEL et M. THIBAUT.

M. ROBIDA indique qu'existe un problème d'émission de mails depuis la messagerie de la Mairie, puisque les mails ne sont pas reçus par tous et qu'il n'a ainsi pas reçu le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

M. GRATENOIS, en référence au paragraphe 3.2, rappelle que l'on ne parle plus de Conseil Général mais de Conseil Départemental

Et précise relativement à l'installation d'un escalier pour la salle d'archives que la surface de ce local n'est pas, après vérification, de 24.24 m<sup>2</sup> mais de 48 m<sup>2</sup>.

Il ajoute également au paragraphe 4 que l'identité du titulaire n'est pas POTIER mais POTTIER-CALVARIN.

Et enfin que dans la partie liée à la responsabilité du déneigement, il y a lieu d'écrire non pas le mot "propriétaire" mais "riverain".

Vote : Contre : M. THIEFAINE

**Adopté à la majorité**

## 3. DÉLIBÉRATIONS

Avant de quitter la salle, comme elle y est obligée, à 20h05, Mme le Maire donne la parole à M. PETIT pour qu'il présente le budget.

### 3.1 Vote du compte administratif 2018

DEPENSES		RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
011 - Caractère général	=	178 375.60	013 - Atténuations charges = 25 201.54
012 - Charges personnel	=	263 915.95	70 - Produits des services = 34 107.20
014 - Atténuations	=	43 023.00	73 - Impôts, taxes = 468 393.08
65 - Autres charges	=	152 513.28	74 - Dotations, participations = 239 850.12
66 - Charges financières	=	6 787.68	75 - Autres produits = 46 423.65
67 - Charges exceptionnelles	=	5 209.00	76 - Produits financiers = 4.10
042 - Opérations d'ordre	=	11 200.00	77 - Produits exceptionnels = 4 823.03
			042 - Opération d'ordre =
Total	=	661 024.51	Total = 818 802.72

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
20 - Immobilisations incorporelles	= 3 890.00	10 - Dotations réserves	= 25 730.49
21 - Immobilisations corporelles	= 170 407.95	040 - Opérations d'ordre	= 11 200.00
16 - Emprunts	= 66 367.45		
040 - Opérations d'ordre	= 10 169.99		
Total	= 240 665.40	Total	= 36 930.49
Reste à réaliser (RAR)	= 37 500.00		
<b>Total</b>	<b>939 189.91</b>	<b>Total</b>	<b>855 733.21</b>

(-) 83 456.70

+ les Reports  
Fonctionnement = 626 024.00  
Investissement = 186 956.00

(+) 729 523.00

M. Jean-Marie THIBAUT indique qu'il souhaite être membre de la commission finances.

M. ROBIDA demande si toutes les factures 2018 sont payées.

Il fait allusion à l'achat de guirlandes électriques de Noël, dépense qui n'a pas été évoquée en conseil municipal.

Vote : Abstention : M. THIEFAINE

**Adopté à la majorité**

### 3.2 Vote du compte de gestion 2018

#### Résultat Exercice 2018

FONCTIONNEMENT	Budget voté	Total réalisé
Dépenses	984 749.35€	661 024.51€
Recettes	1 421 264.00€	818 802.72€

Excédent en Fonctionnement : **157 778.21 €**

INVESTISSEMENT	Budget voté	Total réalisé
Dépenses	500 440.34€	240 665.40€
Recettes	501 440.34€	36 930.49€

Déficit en Investissement : - **203 734.91 €**

**Compte de gestion 2018 : Déficit de 45 956.70 €**

Vote : Abstention : M. THIEFAINE

**Adopté à la majorité**

Mme le Maire revient dans la salle d'honneur à 20h45.

### 3.3 Vote des taxes directes locales

M. PETIT, rapporteur, présente les taux d'imposition 2018 :

- Taxe habitation 9.91 % soit un produit prévisible de 173 029 euros
- Taxe Foncière des propriétés bâties 20.66 % soit un produit prévisible de 250 399 euros
- Taxe Foncière des propriétés non bâties 36.33 % soit un produit prévisible de 4 641 euros

Et maintien à 15 % de la réduction de l'assiette pour la taxe d'habitation.

**Adopté à l'unanimité**

### 3.4 Affectation du résultat 2018

	Résultat 2017	Résultat 2018	<b>RAR</b>	Affectation résultat
<b>INVESTISSEMENT</b>	186 956 €	(-) 203 734.21 €	-37500 €	- 54 278.21 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	626 024 €	157 778.21 €		783 802.21 €
<b>TOTAL</b>	<b>812 980 €</b>	<b>-45 956.70 €</b>	<b>-37500 €</b>	<b>729 523.30 €</b>

Vote : Abstention : M. THIEFAINE

**Adopté à la majorité**

### 3.5 Vote du budget primitif 2019

DEPENSES		RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
011 - Caractère général	= 186 050.00	013 - Atténuations charges	= 29 110.00
012 - Charges personnel	= 305 800.00	70 - Produits services	= 30 950.00
014 - Atténuations	= 44 700.00	73 - Impôts, taxes	= 457 042.00
65 - Autres charges	= 156 088.00	74 - Dotations participations	= 230 778.00
66 - Charges financières	= 4 605.00	75 - Autres produits	= 35 000.00
67 - Charges exceptionnelles	= 3 500.00	77 - Produits exceptionnels	= 1 050.00
042 - Opérations d'ordre	= 11 200.00	002 - Résultat reporté	= 310 591.09
68 - Dotations aux provisions	= 1 000.00		
Total	712 943.00	Total	1 094 521.09
<b>INVESTISSEMENT</b>			
20 - Immobilisations incorporelles	= 10 800.00	10 - Dotations réserves	= 13 538.00
21 - Immobilisation corporelles	= 353 000.00	040 - Opérations d'ordre	=
16 - Emprunts	= 68 670.00	165 - Dépôts caution	=
		021 - Virement fonctionnement	= 473 210.91
		001 - Solde reporté	= - 16 778.91
Total	432 470.00		
Reste à réaliser (RAR)	37 500.00		
Total	469 970.00	Total	469 970.00
<b>1 182 913.00</b>		<b>1 564 491.09</b>	
		<b>381 578.09</b>	

Les dotations forfaitaires de l'Etat ont été notifiées ce matin. Sauf celle du Fond National de Péréquation.

M. ROBIDA demande quel est le détail des subventions aux associations.

Le détail sera soumis pour adoption ultérieurement après étude des dossiers de demande de subvention reçus des associations et seule l'enveloppe globale est évaluée.

Vote : Abstention : M. THIEFAINE

**Adopté à la majorité**

### 3.6 Modification de la régie de recette « Marché de plein vent »

Est proposée une facturation au trimestre des emplacements du marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Vote : contre M. THIEFAINE

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.7 Rémunération de l'équipe d'animation du centre aéré

L'équipe sera composée d'une directrice, de 2 animateurs et d'une apprentie CAP AEPE.

<b>Fonction</b>	<b>3 semaines Du 8 au 26 juillet 2019</b>	<b>4 semaines Du 8 juillet au 2 août 2019</b>
Directrice	1005€ net	1340€ net
Animateur	840€ net	1120€ net

Réunion de la commission "centre de loisirs" le 25 avril à 18h30. Une réunion avec les parents sera programmée pour expliquer le projet pédagogique et les activités proposées. Le thème retenu cette année est "Cuisine et danses du monde"

**Adopté à l'unanimité**

## 4. RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Mme Marie-Christine MISSIAEN :

Mme MISSIAEN informe d'une prochaine réunion du CCAS. A l'ordre du jour, sera abordé le portage de repas à domicile.

Elle souligne la réussite de l'opération "Hauts de France Propres : Nettoyage des étangs".

Le bulletin municipal est prévu aux alentours du 10 mai.

Elle annonce une opération "espace sans tabac" (proposée par la Ligue contre le cancer)

M. Michel GRATENOIS :

Travaux de l'Eglise

Demande de subvention DETR

Un troisième devis a été demandé

Châssis zinguerie devis Eurl CARON 8 058 euros.

Devis CPC DOUSSE 16 346.82 euros

Devis Eurl CAUCHOIX uniquement les travaux de zinguerie 9 477.60 euros.

M. PETIT :

Reprend la parole pour apporter un complément d'informations à celles données lors du dernier conseil municipal. La parcelle de terrain (1 600m<sup>2</sup>) sis 16 avenue Jules Ferry, n'a pas fait l'objet d'un acte notarié transférant la propriété à la commune à l'expiration d'un délai de 30 ans. Contrairement à ce qu'a indiqué M. THIEFAINE aucun acte n'a été signé en 1995.

D'autant que la SCI Vallée de l'arbre était en liquidation judiciaire depuis 1988.

Les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plusieurs années (depuis au moins 1988), mais les services fiscaux n'ont pas engagé de procédure compte tenu de leur faible montant.

Il faudra régulariser une procédure de "bien sans maître".

Mme le Maire informe que lors du dernier conseil d'Amiens Métropole elle a accepté qu'une des lames de déneigement encore disponible soit attribuée à la commune de Dreuil.

En 2015 le conseil d'Amiens Métropole avait déjà prévu cette dotation mais aucune démarche n'avait ensuite été effectuée par la commune. Il faudra établir une convention de partenariat avec un agriculteur de la commune pour que celui-ci puisse utiliser cette lame et déneiger au besoin le village.

M. THIEFAINE lors du précédent conseil municipal a indiqué que la commune était d'ores et déjà en possession d'une lame de déneigement, celle-ci a été retrouvée à l'état d'abandon et sans aucun entretien (des photos ont été visionnées).

Sera par ailleurs envisagée l'acquisition d'un broyeur d'accotement.

Rappel de la réunion de quartier le 6 avril place du 8 Mai.

A la suite de la question de M. DUMEIGE lors du dernier conseil municipal relative à l'absence du drapeau de l'UNC à l'occasion de la célébration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ; Mme le Maire informe avoir écrit au Préfet et au Président de l'UNC le 21 novembre et n'avoir eu pour le moment, aucune réponse. Ce courrier peut être lu par toute personne qui en fera la demande en Mairie.

Mme Céline COLLET :

Informations SIRDAS : Participation des communes

Année scolaire 2018-2019 : 145 inscrits

Nombre d'enfants par commune		Enfants hors SIRDAS en relation avec chaque commune	Total
DREUIL	79	8	87
SAVEUSE	39	8	47
ARGOEUVES	10	1	11
		<b>17</b>	<b>145</b>

Calcul de la 1<sup>ère</sup> répartition en fonction des élèves :

DREUIL	87 (75 000 :145)	45 000 €
SAVEUSE	47 (75 000 : 145)	24 310.34€
ARGOEUVES	11 (75 000 : 145)	5 689.66€
		<b>75 000,00 €</b>

Calcul de la 2<sup>ème</sup> répartition en fonction des habitants :

DREUIL	1 537 habitants	DREUIL	1537 x (75 000 : 2972)	38 787.01 €
SAVEUSE	886 habitants	SAVEUSE	886 x (75 000 : 2972)	22 358.68€
ARGOEUVES	549 habitants	ARGOEUVES	549 x (75 000 : 2972)	13 854.31 €
<b>2 972 habitants</b>				<b>75 000,00 €</b>

Soit pour chaque commune :

DREUIL	45 000 €	38 787.01 €	83 787.01€
SAVEUSE	2 4310.34€	22 358.68€	46 669.02€
ARGOEUVES	5 689.66€	13 854.31 €	19 543.97€
			<b>150 000,00 €</b>

L'effectif prévisionnel envoyé au DASEN est de 165 enfants pour la rentrée prochaine (soit 20 enfants de plus que cette année). Les inscriptions se poursuivent en mairie jusqu'au 19 avril. Le SIRDAS va établir un Dossier Technique Amiante pour l'école. (Document obligatoire non établi à ce jour contrairement aux affirmations de M. THIEFAINE lors d'un précédent conseil)

Le SIRDAS va effectuer des travaux au mois d'août pour un montant d'environ 53 000€ :  
Désamiantage et pose d'un nouveau revêtement de sol dans le bureau de Mme DELOISON.  
Désamiantage et pose d'un bardage extérieur de la salle de motricité.

Suite au succès rencontré l'année dernière lors de la remise des cadeaux aux CM2, le SIRDAS renouvelle cette action en offrant un coffret composé d'une clef USB et d'une batterie nomade.

Suite à la demande de parents, une enquête sur la possibilité de mettre en place un Accueil Loisirs Sans Hébergement a été proposée. Les résultats de cette enquête montrent que 30 à 40 enfants seraient intéressés pour la Toussaint, Février et Pâques. Le SIRDAS étudie à présent la faisabilité financière et la participation qui serait demandée aux familles.

## **5. DROITS DE PRÉEMPTION**

Un immeuble sis 25 allée des Lilas  
Un immeuble sis 15 rue Octavie Duchellier

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

- M. ROBIDA regrette que la date de la réderie de la rue Jean Jaurès soit la même que celle d'Amiens

- Le drapeau du monument aux morts est en lambeaux ; un nouveau a été commandé.

Problème de sécurité de chiens agressifs non tenus en laisse chemin du halage – comportement incivique des propriétaires.

Mme POSTEL demande dans quel cadre Ludivine QUINT travaille avec les employés communaux : Elle est en stage de lycéenne en BAC Pro horticulture espaces verts jusqu'au 5 juillet 2019.

M. DUMEIGE aborde le problème de la benne à déchets verts qui est fréquemment pleine, Mme MISSIAEN indique que les abords sont souvent sales – il est possible de le signaler à la mairie afin qu'un ramassage anticipé soit effectué.

## **7. QUESTIONS DES AUDITEURS**

Aucune question n'a été déposée en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôt la séance à 23 heures 33.